

La formation des salaires

I. Les mécanismes de formation des salaires

1. Définition du salaire

- Le **salaire** constitue la rémunération du travailleur lié à son employeur par un contrat de travail.
- Le **salaire nominal** est mesuré en prix courants. C'est le salaire qui est indiqué sur la **fiche de paie**.
- Le **salaire réel** correspond au salaire nominal évalué en euros constants. Son calcul permet d'apprécier l'évolution du **pouvoir d'achat** des ménages salariés.

2. Différentes théories de formation du salaire

- La **conception des classiques** : le salaire « naturel » (cf. David Ricardo) est le revenu minimum qui permet au salarié d'assurer la reproduction de sa force de travail, c'est-à-dire de subvenir à ses besoins physiologiques ainsi qu'à ceux de sa famille. C'est donc un salaire de **subsistance**.
- La **conception marxiste** : pour Karl Marx, le salaire est un minimum qui permet la reproduction de la force de travail mais aussi la **satisfaction des besoins sociaux** (santé, éducation, logement).
- La **conception néoclassique** : la fixation du salaire repose sur les mécanismes du marché. Le salaire est déterminé par la **rencontre de l'offre** de travail par les salariés et de la **demande** de travail émanant des entreprises. L'employeur verse un salaire qui correspond à ce que lui rapporte le salarié.
- La **conception moderne** (*retenue aujourd'hui*) : le salaire est le résultat de la négociation entre syndicats et patronat (les **partenaires sociaux** (organisations

professionnelles représentatives des employeurs et des salariés) négocient les **conventions collectives** : elles fixent les grilles de **classification** (définition des différents emplois), les grilles de **salaires**, les salaires **minima** mensuels et les **garanties sociales** qui s'appliquent à la branche considérée).

3. Facteurs influençant la formation du salaire

- le diplôme, la qualification, l'âge, l'ancienneté dans l'entreprise, la région, le secteur d'activité, la taille de l'entreprise, le temps de travail du salarié (*plein temps ou temps partiel*).

4. Les inégalités de salaires

- si le coût du travail (*salaires + charges sociales*) augmente plus vite que la **productivité**, les travailleurs les moins qualifiés qui ne peuvent améliorer leur productivité sont **éliminés**.

- le **niveau de formation** et l'**âge** (synonyme d'expérience) explique les disparités de salaires, car la productivité étant liée à la qualification, plus le diplôme est élevé, plus le salaire est élevé.

II. L'action de l'Etat

1. La fixation d'un salaire minimum

- Le **salaire minimum de croissance** (SMIC) est le salaire horaire minimum légal en France (institué par une loi du **2 janvier 1970**, modifiant le SMIG (**salaire minimum interprofessionnel garanti**), créé en **1950**).

- Le SMIC est revalorisé au 1^{er} janvier de chaque année en fonction de **l'évolution de l'indice des prix à la consommation**.

- en France, un salarié sur 5 est payé au SMIC aujourd'hui.

2. L'intervention de l'Etat dans le secteur public

- la rémunération des **fonctionnaires** est fonction de l'ancienneté et du grade (attribution d'un indice).
- la « *partie indiciaire* » représente la plus grande part du salaire, qui comporte aussi une « *partie indemnitaire* » composée d'indemnités variant selon les ministères.

3. L'intervention de l'Etat dans le secteur privé

- en plus de la fixation du SMIC, l'État intervient dans le secteur privé en incitant les entreprises à négocier sur les salaires : toutes les entreprises d'au moins 50 salariés sont soumises, par le Code du travail, à l'**obligation annuelle de négocier les salaires (NAO)**.

QUIZZ

I. La conception des classiques de la formation des salaires indique que :

Le salaire naturel est le salaire de subsistance

Le salaire permet la satisfaction des besoins sociaux

Le salaire est fixé en fonction de l'offre et de la demande de travail

Le salaire doit être négocié entre syndicats et patronat

#@_1_@#

II. La conception marxiste de la formation des salaires indique que :

Le salaire naturel est le salaire de subsistance

Le salaire permet la satisfaction des besoins sociaux

Le salaire est fixé en fonction de l'offre et de la demande de travail

Le salaire doit être négocié entre syndicats et patronat

#@_2_@#

III. La conception néoclassique de la formation des salaires indique que :

Le salaire naturel est le salaire de subsistance

Le salaire permet la satisfaction des besoins sociaux

Le salaire est fixé en fonction de l'offre et de la demande de travail

Le salaire doit être négocié entre syndicats et patronat

#@_3_@#

IV. La conception moderne de la formation des salaires indique que :

Le salaire naturel est le salaire de subsistance

Le salaire permet la satisfaction des besoins sociaux

Le salaire est fixé en fonction de l'offre et de la demande de travail

Le salaire doit être négocié entre syndicats et patronat

#@_4_@#

V. Les facteurs qui n'influencent pas la formation du salaire sont :

Le diplôme

L'âge

La taille de l'entreprise

L'absence d'handicap

#@_4_@#

VI. Les inégalités de salaires s'expliquent notamment par les facteurs :

Age et niveau de formation

Intelligence et âge

Les relations avec l'employeur

Le fait d'avoir moins d'enfants que ses collègues

#@_1_@#

VII. L'Etat a fixé un salaire minimum :

Il s'agit du SMIG

Il n'est pas valable pour tous les salariés du secteur privé

Il s'agit du SMIC

Non, il n'existe pas en France de salaire minimum

#@_3_@#

VIII. En France aujourd'hui :

1 salarié sur 5 est payé au SMIC

1 salarié sur 5 est payé au SMIG

4 salariés sur 5 sont payés au SMIC

Aucune réponse n'est juste

#@_1_@#

IX. L'Etat intervient dans la fixation du salaire :

Uniquement grâce à l'instauration du SMIC

Avec l'obligation d'accorder des primes aux salariés motivés

Avec l'obligation pour certaines entreprises de négocier annuellement les salaires (NAO)

L'Etat n'intervient pas dans la fixation des salaires

#@_3_@#

X. Les fonctionnaires sont rémunérés en fonction :

De leur ancienneté et de leur grade

De leur motivation

De leur sexe

De leur relation avec leur supérieur

#@_1_@#